

E.F.YAT  
MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE DECENTRALISATION

\*\*\*\*\*  
DIRECTION DE CABINET  
\*\*\*\*\*

DIRECTION GENERALE DE  
L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE  
\*\*\*\*\*

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES  
ET ADMINISTRATIVES  
\*\*\*\*\*

SERVICE DES AFFAIRES SOCIO-ECONOMIQUES

21.07.09  
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
Unité - Dignité - Travail  
\*\*\*\*

## **AUTORISATION ADMINISTRATIVE**

N° 279 /MATD.DIRCAB.DGAT.DAPA.SASE,

**ACCORDEE A UNE ASSOCIATION ETRANGERE EN  
APPLICATION DE L'ARTICLE 11 DE LA LOI N°61.233 DU  
27 MAI 1961, REGLEMENTANT LES ASSOCIATIONS EN  
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

\*\*\*\*\*

Est autorisée à exercer ses activités en République Centrafricaine à compter de la date de signature de la présente Autorisation, l'association dénommée : « WORLD GREEN LUNGS » dont le siège est situé à Prague (République Tchèque).

L'association « WORLD GREEN LUNGS » est tenue de se conformer aux dispositions de la Loi relative aux associations et Organisations Non Gouvernementales en République Centrafricaine dans le respect de l'ordre public.

La présente Autorisation sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Bangui, le 21 AOÛT 2009

**Le Ministre de Administration du  
Territoire et de la Décentralisation**



**.Elie OUEFI O./**